

VERRE L'INFINI et au-delà !

Mais où vont-ils ?

Ampoules, néons Pots de fleur, vitres



Vaisselle en verre, porcelaine, faïence



Bouchons de liège, couvercles, capsules



Pour des raisons de salubrité et de sécurité, nous vous invitons à ne pas déposer vos verres sur la voie publique.

PAS DE CHICHI et en déchèterie



Textiles



Cartons d'ameublement



Déchets électriques



Déchets végétaux, bois, gravats, produit dangereux



Encombrants

Avant de jeter, pensez à l'espace réemploi de votre déchèterie !

Un seul site, un max d'infos !

Retrouvez toutes les informations sur les jours de collecte de votre commune, les horaires de déchèteries ou encore découvrir nos recycleries sur notre site officiel www.sma62.fr

BONJOUR JE SUIS NOUVEAU. BONJOUR NOUVEAUUUU !

Cher(e)s nouvel(le)s usager(e)s,

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV), établissement public en charge de la collecte et de la valorisation des déchets, vous souhaite la bienvenue sur le territoire.

Afin de pouvoir vous accompagner au mieux dans vos démarches de collecte et de tri de vos déchets au quotidien, nous vous invitons à consulter ce MémoTri ainsi que notre site internet www.sma62.fr.

Si vous souhaitez faire une demande, un changement ou une réparation de bac, vous pouvez contacter notre Numéro Vert ou envoyer votre demande à contact@sma62.fr en indiquant les informations ci-dessous :

- vos coordonnées complètes, (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone)
- le nombre de personnes déclarées fiscalement dans votre foyer, (enfant en bas âge ou si animaux domestiques...)
- si vous êtes propriétaire ou locataire

Un changement de bac ou de couvercle ?
Complétez avec :

- le code d'identification situé sur l'une des faces extérieures du bac ainsi que les informations sur le coin droit du bac
- une photo du couvercle/bac pour évaluer les dommages

Un emménagement ?
Complétez avec :

- La date d'emménagement
- Le numéro de parcelle (si construction)
- Votre ancienne adresse de domiciliation
- Si vous êtes déjà en possession d'un Pass' Déchets.

Une fois la demande validée par nos services, nos équipes effectueront l'intervention gratuitement dans les meilleurs délais.



Pas de Pass' ? Passe pas !

Le Pass' Déchets est nécessaire pour accéder à l'ensemble de nos déchèteries. Rendez-vous sur www.sma62.fr > Mon espace usager.

Des permanences sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 au siège du SMAV, situé 11 rue Volta à Tilloy-lès-Mofflaines. (Pièce d'identité et justificatif de domicile de -3 mois obligatoires).

SMAV - Syndicat Mixte Artois Valorisation. Siège social : 11 rue Volta 62217 Tilloy-lès-Mofflaines. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC, pas en vrac !

Nos astuces pour mieux et moins jeter

- Je réduis le plastique grâce à la vraie vaisselle, les sacs cabas, les torchons et mouchoirs en tissu, les objets en bois, les gourdes en métal, etc...
- J'évite les produits à usage unique.
- Je favorise le vrac et la découpe et utilise mes propres contenants*.



Objets en plastique



Déchets hygiéniques

Tous les déchets EN SAC et non en vrac



EMBALLÉS, c'est trié !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages papier et carton



Emballages plastique



Emballages métal



Bien les vider, inutile de les laver, déposer dans
le bac SÉPARÉS les uns des autres et sans sac

TOUS LES PAPIERS à lire, à écrire ou à emballer



*Tout consommateur final peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté. Le consommateur est responsable de l'hygiène et de l'aptitude du contenant. (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 - Art. L. 120-2 du code de la consommation)